



PERMANENCES

ARCHITECTURE

1^{er} LUNDI
de chaque mois

CHINON

Mairie

Place du Général de Gaulle 10h-15h30

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 31 13 40**

2^e LUNDI
de chaque mois

NAZELLES-NÉGRON

CC du Val d'Amboise

9bis, rue d'Amboise 9h30-15h30

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 23 47 44**

3^e LUNDI
de chaque mois

AMBILLOU

Pays Loire Nature

1, rue Serpentine 10h-16h

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 31 13 40**

1^{er} MARDI
de chaque mois

MONTLOUIS S/LOIRE

CC Touraine Est Vallées

48, rue de la Frelonnerie 9h30-12h30

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 31 13 40**

2^e MARDI
de chaque mois

BLÉRÉ

CC du Val de Cher

39, rue Gambetta 9h15-12h15

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 23 58 63**

2^e MARDI
de chaque mois

CHÂTEAU-RENAULT

CC du Castelrenaudais

5, rue du Four Brûlé 9h30-16h

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 29 57 40**

3^e MARDI
de chaque mois

PANZOULT

CC Touraine Val de Vienne

14, route de Chinon 9h30-12h30

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 97 63 56**

Tous les
MERCREDIS

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 31 13 40**

2^e MERC.
de chaque mois

AZA

Off

4, rue du

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 31 13 40**

1^{er} JEUDI
de chaque mois

CC Lo

12, aven

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 31 13 40**

3^e JEUDI
de chaque mois

PREU

Maison

1, Place

pour prendre RDV, téléphonez au **02 47 31 13 40**

PAYS



calendrier des lieux de perm
consultable sur **www.cau**

VOTRE PROJET

- Vous avez un projet de construction ou d'extension
- Vous envisagez de restaurer, de réhabiliter ou de transformer un bâtiment ancien (appartement ou maison)
- Vous voulez aménager votre terrain ou votre jardin

Consultez-nous le plus tôt possible !

NOS CONSEILS

- Trouver des solutions architecturales pour un projet adapté à vos besoins
- Tirer le meilleur parti de votre terrain pour l'implantation de votre construction
- Comprendre les réglementations d'urbanisme
- Prendre en compte les exigences environnementales et énergétiques
- Aménager votre jardin et les espaces extérieurs

Venez-avec les documents nécessaires

- Extrait du cadastre
- Règlements d'urbanisme de la zone concernée (PLU, PPR inondation,...)
- Photos d'ensemble, des abords et de détails
- Eventuellement : plans de l'existant, croquis, façades

un entretien dure une heure

CAUE37 Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement d'Indre-et-Loire

34 Place de la Préfecture 37 000 Tours
02 47 31 13 40 / www.caue37.fr



CONSEIL AUX PARTICULIERS

Le regard professionnel
de nos **ARCHITECTES**
/ URBANISTES
/ PAYSAGISTES

POUR VOUS ASSISTER
dans l'élaboration
de votre projet

PERMANENCES
Indre-et-Loire

Conception graphique | LETINOIS / CAUE 37

CAUE
TOURAINES

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement d'Indre-et-Loire